



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

insuffisance rénale

Question écrite n° 75522

Texte de la question

Mme Marie-Françoise Pérol-Dumont souhaite attirer l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur les enjeux relatifs à l'insuffisance rénale chronique. L'insuffisance rénale chronique est une maladie qui touche plus de 2 millions de personnes. 35 000 personnes en insuffisance rénale chronique terminale sont dialysées et 15 000 greffées. Or les experts estiment que 10 % des insuffisances rénales chroniques pourraient être évitées et que 30 % d'entre elles pourraient être retardées de nombreuses années sous réserve d'une détection précoce et d'une prise en charge adaptée. La prévention apparaît donc comme un axe essentiel d'une politique de lutte contre l'insuffisance rénale chronique. En outre, les difficultés d'organisation de la dialyse, le coût de la prise en charge, le développement de la greffe du rein l'ont amené à proposer dans son programme de santé publique annoncé en mars 2001, l'insuffisance rénale comme une priorité de santé. Dans ce cadre, il a proposé fin 2001 une série de mesures visant à mieux adapter l'offre dialyse aux personnes en insuffisance rénale chronique et à promouvoir la qualité et la sécurité des soins. Aussi elle lui demande de lui faire part des projets du Gouvernement sur ce sujet vital et de l'en informer des récents développements.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Françoise Pérol-Dumont](#)

Circonscription : Haute-Vienne (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75522

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 avril 2002, page 2079